

## Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2021 - 2022

La demande de bourse nationale de lycée<sup>1</sup> est émise par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

**Cadre réservé à l'établissement** (Ne rien remplir dans ce cadre)

INE : \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_

N°Etab : \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_

Date de dépôt du dossier dans l'établissement : \_ / \_ / \_ \_ \_ \_

**Formulaire à compléter et à envoyer**

! Merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

### 1. Les membres de la famille

#### L'élève pour lequel vous demandez la bourse

Son nom

Son prénom

Fille  Garçon

Sa date de naissance : \_ / \_ / \_ \_

Son département de naissance : \_ \_ \_

Son pays de naissance

Sa nationalité :  française  d'un pays de l'union européenne  d'un autre pays

Si l'élève est sous tutelle administrative indiquez l'organisme:

#### Vous même

la mère  le père  autre personne en charge de l'élève

Votre nom de naissance

Votre nom d'usage (si différent)

Votre prénom

Votre numéro fiscal

Votre adresse

Code postal Commune

Numéro de téléphone Adresse mail

Exercez vous une activité professionnelle ?  Oui  non

Profession

Vous êtes :

marié  pacsé  en concubinage<sup>2</sup>  divorcé  veuf  célibataire

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

## Votre conjoint, concubin ou partenaire de pacs est :

la mère de l'élève     le père de l'élève     autre

Son nom de naissance \_\_\_\_\_

Son nom d'usage (si différent) \_\_\_\_\_

Son prénom \_\_\_\_\_

Son numéro fiscal \_\_\_\_\_

Son adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Exerce t-il une activité professionnelle ?     Oui     Non

Profession \_\_\_\_\_

## 2. La scolarité de l'élève

### Établissement actuellement fréquenté par l'élève :

Nom de l'établissement \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Classe actuelle où est scolarisé l'élève \_\_\_\_\_

MEF-classe - libellé court : \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ /

## 3. Les enfants à charge du foyer

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
_____	_ / _ /	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ /	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ /	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ /	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ /	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ /	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ /	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_ / _ /	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Charges et ressources : Nombre d'enfants / \_ / \_ / ENF / \_ / \_ / Ressources / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ /

## 4. Engagement de la famille

**Si vous vous êtes trompé, signalez-le** dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné<sup>1</sup>.

En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi<sup>2</sup>.**

Je certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés sur cette déclaration sont exacts.

**OUPS.GOUV.FR**


Vous avez droit à l'erreur

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné :

la mère       le père       autre personne en charge de l'élève

Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

 Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant la remettre ou l'envoyer à l'établissement scolaire actuel de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice. **Si vous déposez votre demande à la première période de la campagne, vous n'avez aucune démarche à effectuer à la rentrée de septembre. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.**

### Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

**Observations éventuelles :**

Signature du chef d'établissement et  
timbre de l'établissement :

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses, en charge du traitement des bourses de lycée.

Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Pour exercer votre droit, adressez-vous au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [dpd@education.gouv.fr](mailto:dpd@education.gouv.fr)

Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission Nationale Informatique et Libertés (Cnil).

Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.

1. Connectez-vous sur le site [oups.gouv.fr](http://oups.gouv.fr) pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

2. En application des articles de l'article 22 de la loi n°68-690 du 31 juillet 1968. L'intégralité de ces textes de loi sont disponibles sur le site [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr).